



Association des Anciens
de Pierre de Fermat

ALTIER

ANCIENS DES LYCÉE ET COLLÈGE FERMAT À TOULOUSE INTERNES ET EXTERNES RÉUNIS



> L'ACTUALITE DE L'ASSOCIATION

> PIERRE DE FERMAT, MAGISTRAT,
PHILOGUE ET MATHÉMATICIEN
Maryvonne SPIESSER

> HISTOIRES D'ANCIENS
Pierre FRAYSSE, Arnaud BOURET

<http://www.anciens-fermat.fr>

n°187 Novembre 2019





À NOTER

SITE INTERNET

Comme vous le savez, notre association dispose d'un site internet, qui présente les Anciens dans une partie «généraliste» qui est ouverte à tous, et il contient une autre partie, exclusivement réservée aux adhérents de l'association. Pour cette dernière, il convient de s'authentifier via un identifiant et un mot de passe. Ceci permet d'accéder aux Altiers parus dernièrement, aux comptes rendus de réunions, à des informations concernant les adhérents, à un début de collection de photos de classe qui sera enrichie, comme pour les Altiers au fil du temps. Il y a aussi l'annuaire.

Et notre site comprend désormais une partie boutique. Celle-ci permet d'adhérer à l'association, de régler sa cotisation, mais aussi de s'inscrire aux banquets d'été et d'hiver lorsque ceux-ci approchent. La boutique permettra en outre bientôt de commander les articles siglés du blason réalisé pour le lycée sous l'égide de notre association.

Le connexion au site se fait grâce à l'url : <http://www.anciens-fermat.fr>.

PAGE FACEBOOK ET MAIL DE L'ASSOCIATION

Parce que le conseil d'administration a considéré qu'il fallait utiliser les moyens modernes de communication, nous avons créé une page officielle de notre association sur Facebook, ouverte et sur laquelle vos amis anciens de Fermat non membres de l'association peuvent se signaler. Vous trouverez cette page à l'adresse : <https://www.facebook.com/groups/23439576176>

Sachez que vous pouvez aussi nous joindre à l'adresse de messagerie suivante : anciens.fermat@gmail.com et nous transmettre toute information ou article ayant un intérêt général pour les faire paraître sur notre site Internet. Après approbation du comité du site et de la page, la publication sera effective et cela enrichira notre communication.

APPEL AUX LECTEURS ET AUX LITTÉRAIRES

L'ALTIER est notre revue à tous, et ce sont les contributions des anciens qui le font vivre. Si vous avez une anecdote à raconter, des souvenirs à partager, ou encore une passion que vous souhaiteriez faire découvrir aux autres anciens, n'hésitez pas à nous envoyer vos propositions de textes et vos photographies (ou autres !) sur l'adresse mail de l'association ou celle de notre secrétaire général : charles.crouzillac@gmail.com

Pour avoir des précisions, contactez nous soit par téléphone au 05 61 53 90 72 ou rendez vous sur notre site internet : <http://www.anciens-fermat.fr>

<http://www.anciens-fermat.fr>





SOMMAIRE

Altier 187

ÉDITO

Le mot du Président - Didier SAINT-PAUL	2
---	---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Rapport Moral - Assemblée générale du 14 décembre 2018 - Didier SAINT-PAUL	3
Election du Bureau - Conseil d'administration du 15 janvier 2019	4

BANQUET D'ÉTÉ DU 13 JUIN 2019	5
--	----------

INAUGURATION DU BUSTE DE PIERRE DE FERMAT	8
--	----------

Le 12 mars 2019 au Lycée

PIERRE DE FERMAT : MAGISTRAT, PHILOLOGUE ET MATHÉMATICIEN ILLUSTRE	9
---	----------

Texte de Maryvonne SPIESSER

LE GRAND PORTAIL DU COLLÈGE RESTAURÉ	15
---	-----------

HISTOIRES D'ANCIENS

Les TP de Physique et de Chimie - Pierre FRAYSSE	16
Monsieur Miaou - Arnaud BOURET	17

DE MÈRE EN FILLE ET...	18
-------------------------------------	-----------

Histoire de succession - Louis ARNAUD

COMMÉMORATION 1914-1918	20
--------------------------------------	-----------

Discours à l'assemblée générale du 27 décembre 1919 par le Président Louis SAINT-ANGE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, BANQUET D'HIVER	24
--	-----------

LES CARNETS DE L'ALTIER	25
--------------------------------------	-----------



LE MOT DU PRÉSIDENT

Didier SAINT-PAUL



Didier SAINT-PAUL
Président de l'association
«Les anciens de Fermat».

Chères et chers camarades,

Je suis très heureux d'écrire ce nouvel édito car c'est la preuve de la parution d'un nouveau numéro de l'ALTIER.

L'ALTIER, c'est le lien entre nous anciens, notre communication, notre façon de nous tenir au courant de la vie de notre association.

Je ne peux que remercier notre groupe de travail qui œuvre à sa composition et à sa parution ; groupe de travail efficace, mais restreint par manque de participants et surtout d'adhérents à notre association.

Nous œuvrons à la redynamiser en prenant de plus en plus part à la vie du lycée, espérant ainsi des adhésions parmi les prépas, et parmi les parents des élèves scolarisés qui sont des anciens du lycée.

Notre participation à l'organisation du bal des terminales a été unanimement appréciée, et nous en sommes heureux et fiers : c'est ainsi que les jeunes viendront parmi nous.

Mais comme toutes les associations nous souffrons de tous ces maux qui font que l'on se désintéresse du monde associatif.

Je voudrais ici reprendre une tribune écrite par un de mes meilleurs amis, car bien que n'étant pas naturaliste, je trouve qu'il a excessivement bien cerné et traité les problèmes qui nous gangrènent, et c'est avec son autorisation que je me permets

très humblement de reproduire ici des extraits de ce texte.

« Dans une association nous sommes tous des bénévoles qui nous sommes engagés pour le bien d'autrui, en dehors de notre temps professionnel et familial, et je voudrais remercier tous mes collègues qui ont fait ce « don de soi » pour le bien-être de tous. Aussi, le seul salaire que nous pouvons espérer est de vous voir nombreux à faire l'effort de participer aux manifestations que nous organisons. C'est un effort que nous apprécions tout particulièrement en ces périodes où le monde associatif s'essouffle face aux très nombreuses sollicitations d'un monde « surmédiatisé » qui n'appelle pas au bénévolat.

Mais qu'est-ce que le bénévole ? Un petit rappel.

Le bénévole, mammifère bipède à l'activité incessante, est effectivement et malheureusement une espèce en voie de disparition parce qu'il doit faire face à la multiplication de son ennemi héréditaire, le « YAQUA ». Il s'agit d'un autre mammifère bipède au tout petit cerveau qui ne lui permet de connaître que deux mots : « YA » et « QUA », ce qui explique son nom. Et le « YAQUA » étant devenu plus nombreux que le « BENEVOLE » dans leur habitat commun, il est bien normal qu'il ait le premier subi une évolution suffisamment importante pour qu'apparaisse une sous espèce encore plus virulente, avec une tendance à ne s'exprimer qu'à l'impératif : le « YAQUA FAUQUON ».

Le « YAQUA FAUQUON », bien abrité dans la cité anonyme, attend... Il attend le moment où le « BENEVOLE » fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera chez lui une maladie très grave : le « DECOURAGEMENT ». Ce qui explique toute la difficulté à recruter des bénévoles, une espèce en voie de disparition.

Mes chers collègues et amis, permettez-moi de profiter de l'occasion pour me faire l'avocat du diable et balayer devant notre porte. En effet je peux vous citer quelques cas de figures qui peuvent expliquer la difficulté à recruter de nouveaux bénévoles.

Lorsque l'association est un vrai champ de bataille permanent, et que l'on entend surtout parler de querelles et de disputes, les nouveaux entrants sont mis en demeure de choisir un camp. Ils assistent, éberlués, à d'incessants conflits de personnes. Alors ces bénévoles, bien que motivés, fuient l'association au climat pestilentiel.

Lorsque l'association au fonctionnement et à l'organisation stalinienne fait comprendre au nouvel arrivant que chacun doit tenir sa place, et que les nouvelles idées ne sont pas forcément les bienvenues, ceux qui posent des questions ou avancent des idées sont vite isolés puis poussés vers la sortie. Le bénévole n'est pas forcément masochiste, et il fuira ces associations totalitaires.

Lorsque l'association n'a plus ou pas de vrais projets, que la structure tourne en rond, et que l'on passe l'essentiel de son temps en interminable réunion qui ne débouche sur aucune décision ou sur aucune action concrète, le bénévole fuit l'association où il ne se passe rien.

Mes chers collègues, je ne vous cacherai pas que la nature humaine a, de temps en temps, tendance à exacerber les egos bien dimensionnés, et qu'il faut malgré tout les gérer au mieux.

Pour autant, je suis très heureux de vous certifier que les cas de figure évoqués précédemment ne sont pas d'actualité au sein de notre conseil d'administration, et que nous travaillons tous avec un seul objectif, faire vivre notre association ».

Au-delà du caractère humoristique de ce texte, je pense qu'il est nécessaire de mettre en commun toutes nos forces afin de nous faire mieux connaître dans nos actions, et faire savoir ce que nous pouvons apporter à notre lycée : soyons aussi un laboratoire d'idées. Nous ne pouvons que nous réjouir du succès de la seconde édition du banquet d'été nouvelle formule, et je peux d'ores et déjà vous annoncer que nous travaillons à d'autres projets plus culturels qui verront le jour en 2020.

Je vous souhaite une bonne lecture de cet ALTIER, et vous dis à bientôt.

Didier SAINT-PAUL



ASSEMBLEE GENERALE - RAPPORT MORAL

11 décembre 2018

Un an déjà que Louis m'a cédé la place de Président de notre chère et vénérable association, et que le CA a accepté cette succession.

Durant cette année nous avons continué et intensifié notre action de recrutement des jeunes à travers nos contacts, notre présence aux CA du lycée et du collège, et nous pensons que nous l'accentuerons encore à travers notre prochaine présence au Conseil de Vie Lycéenne, et cela avec l'accord de son président, M. BEKRICH, Proviseur du Lycée.

Ainsi j'ai eu le plaisir de rencontrer sa Vice-Présidente, Eva BENDAYAN, qui nous fait le plaisir et l'honneur d'être présente ce soir à notre AG sur mon invitation, et qui a bien sûr aussi été invitée à notre banquet ; cela va nous permettre d'échanger librement avec elle, et de mieux apprécier les attentes du CVL ; cela va lui permettre de son côté de mieux nous connaître, et ainsi d'expliquer à ses collègues du CVL qui nous sommes et ce que l'on peut attendre de nous.

Nous espérons ainsi occuper une plus grande place au lycée, nous faire mieux connaître des élèves, mais aussi des professeurs, mettre en valeur et faire connaître ce que nous sommes capables d'apporter.

Que pouvons-nous justement apporter ?

Alors bien sûr il y a les fameux GOODIES, que personnellement dans le langage professionnel du monde commercial on appelle produits dérivés, mais les jeunes ont leur appellation, respectons la et surtout acceptons la.

Nous avons parlé ensemble des produits existants, de leur commercialisation au lycée auprès des élèves, des améliorations seront sûrement à prévoir, mais rien n'est figé, et cette gamme peut évoluer en fonction des besoins et des attentes de chacun.

Les produits existent, les tarifs aussi, le système de commande et de livraison est au point, nous n'attendons plus que les commandes.

Ensuite nous pouvons aussi apporter, et c'est à mon avis au moins aussi important que les

GOODIES, ce que nous professionnels et « anciens » pouvons faire partager, et qui ne peut pas être amené par leur professeurs, je veux dire notre expérience professionnelle, et le savoir de nos métiers.

Il est de notre devoir d'anciens d'aider ces jeunes à faire le saut dans une vie professionnelle qu'ils connaissent mal, les renseigner sur les branches de métier, peut-être même les aiguiller sur certains métiers en fonction de leurs désirs, et surtout en fonction de leurs capacités et de leur caractère.

Beaucoup pour la plupart d'entre vous ont été dans des positions de recruteur, de responsable d'équipe, d'animateur d'équipe, de cadre responsable, vous savez manager les gens, connaissez vos métiers, vous êtes donc capables d'apporter à ces jeunes.

Le proviseur est d'accord pour que nous nous chargions avec le CVL de l'organisation de ce qu'ils appellent les carrefours des métiers, que l'Education Nationale organisait, et qu'elle n'organise plus.

Vous serez donc sollicités en fonction de vos métiers pour y participer, et je compte sur votre présence dans la mesure bien sûr de vos disponibilités.

Vous l'avez compris, la tâche que s'est fixée le conseil, et que je me suis fixée en premier lieu, est de faire adhérer le plus de jeunes à notre association.

Et pourquoi ?

Eh bien tout simplement pour qu'elle vive, parce que son but est que les anciens apportent aux jeunes, qu'il y ait cet échange intergénérationnel, et que l'on puisse apporter à ces jeunes notre savoir, nos compétences et nos connaissances.

Je ne vous ferai pas un exposé sur l'époque des bâtisseurs de cathédrale, époque où le maître compagnon ou maître ouvrier était responsable de l'apprentissage, de l'enseignement du métier au jeune qui lui était confié ; mais je peux vous dire qu'en tant qu'homme du bâtiment, je suis

un ardent défenseur du compagnonnage, car, qui mieux que celui qui exerce un métier et qui a la connaissance peut enseigner à celui qui veut l'exercer ? Qui ? Et cela est vrai pour tous les métiers.

Alors bien sûr les temps ont changé, les méthodes aussi, mais le principe de base reste le même.

Après le pourquoi faire adhérer ces jeunes, il faut définir le comment ?

Les événements que nous vivons aujourd'hui à travers la crise des gilets jaunes m'apportent un certain nombre de réponses qui je pense méritent d'être creusées, et rassurez-vous je ne ferai ici aucune politique, et ne prendrai aucune position.

Simplement cette crise nous montre que pour se retrouver, pour se regrouper, pour mener une action particulière, la meilleure façon est d'utiliser les réseaux sociaux.

En effet le système traditionnel des grèves avec mot d'ordre donné par les syndicats, les défilés traditionnels encadrés par les services d'ordre internes, les rencontres avec les directions, les discussions avec les pouvoirs publics, tout cela est mis à mal par une action décidée sur les réseaux sociaux, action qui a tout-de-même au vu des événements permis de mobiliser beaucoup de gens et cela au niveau national.

A travers ces constatations, je voudrais simplement vous dire, et je crois que c'est la seule chose positive que l'on peut tirer de ces événements, c'est l'énorme puissance de ces réseaux sociaux, et la rapidité à travers laquelle les personnes sont informées.

Les jeunes savent les utiliser, nous moins bien qu'eux, du moins moi, unissons nos forces pour que nous puissions faire adhérer ces jeunes, qu'ils trouvent chez nous ce qu'ils sont en droit d'attendre, et qu'un jour très proche ils puissent prendre notre place au sein du CA de l'association, et c'est ainsi que la roue tourne.

Didier SAINT-PAUL



ELECTION DU BUREAU

15 janvier 2019



Association des Anciens
de Pierre de Fermat

Conseil d'administration du 15 janvier 2019

Présents :

Louis ARNAUD, Arnaud BOURET, Charles CAZALBOU, Charles CROUZILLAC,
Béatrice DESSEZ, Pierre FRAYSSE, Gérard LAPORTE, Bernard POULHIES,
Marie-Odile RENALIER, Didier SAINT-PAUL, Bernard TOURNAN

Le quorum d'un tiers de membres du Conseil d'administration requis pour la validité des délibérations est atteint.

La séance est ouverte à 19h45 par le doyen de séance, Charles CAZALBOU.

Election du bureau :

Appel à candidatures est fait pour l'élection du bureau pour l'année 2019. Les candidats sont :
Marie-Odile RENALIER, Didier SAINT-PAUL, Charles CROUZILLAC, Arnaud BOURET, Pierre
FRAYSSE, Louis ARNAUD, Daniel DAYNIE-BADIN, Jean-Louis BRUCKNER, Annie MASSE, Béatrice
DESSEZ, Bernard TOURNAN

L'ensemble des candidats au bureau sont élus à l'unanimité des présents.

Didier SAINT PAUL est élu Président à l'unanimité des présents. Charles CROUZILLAC est élu
Secrétaire général à l'unanimité des présents. Les autres élus du bureau sont élus à leurs postes
respectifs par acclamation.

COMPOSITION DU BUREAU pour l'année 2019 :

- Président : Didier SAINT-PAUL
- Vice-présidente : Marie-Odile RENALIER
- Secrétaire général : Charles CROUZILLAC
- Secrétaire général adjoint : Arnaud BOURET
- Trésorier : Pierre FRAYSSE
- Questeur : Louis ARNAUD
- Contrôleurs de gestion : Jean-Louis BRUCKNER, Daniel DAYNIE-BADIN
- Délégué à l'ALTIER : Annie MASSE, Bernard TOURNAN
- Déléguée aux relations : Béatrice DESSEZ

Pour le Président,
Le Secrétaire Général,
Charles CROUZILLAC



www.anciens-fermat.fr





BANQUET D'ETE

13 juin 2019



Comme l'année dernière et vu le succès remporté, nous avons renouvelé notre banquet d'été dans la cour de l'hémicycle où une trentaine d'anciens accompagnés de leur épouse se sont retrouvés pour passer une très agréable soirée accompagnée d'une météo parfaite.

S'étaient bien sûr joints le personnel du collège, le Principal, l'Intendant et le personnel administratif, puisque nous étions dans leurs locaux, ainsi que le Proviseur du lycée et son épouse.

Comme l'année dernière nous avons eu le plaisir d'écouter un solo de violon interprété par Manon BALLET, qui a rejoint une classe de seconde au sein de notre lycée, ce qui n'était pas au départ prévu : nous l'en avons chaleureusement félicitée.

Nous avons aussi eu l'honneur de la présence de M. Christophe LABEYRIE, président du FSE (Foyer Socio-Educatif) du lycée, avec qui nous entretenons d'excellentes relations puisqu'il a souhaité notre participation à chaque réunion de ce dernier.



BANQUET D'ETE

13 juin 2019



Avant le réconfort, l'effort : le Secrétaire Général et le Trésorier choisissent les photos qui seront exposées .



Les anciens écoutent avec attention le discours de notre Président, ravi de nous accueillir cour de l'hémicycle.

BANQUET D'ETE



L'élève de seconde au lycée et violoniste Manon BALLET salue les anciens, prêts à l'écouter avec attention.



Cette année encore, la bonne humeur et le bon appétit ont été au rendez-vous ! A l'année prochaine !



INAUGURATION DU BUSTE DE FERMAT

12 mars 2019

Le mardi 12 mars a eu lieu l'inauguration du buste de Pierre-de-Fermat en la salle Jean-Pierre VERNANT, sous la haute présidence du proviseur du lycée, et cela à l'occasion de la semaine des mathématiques.

L'association des anciens élèves, invitée, était bien sûr présente, et nous avons eu l'occasion d'entendre plusieurs exposés émanant de professeurs du lycée, dont un plein d'humour évoquant la ressemblance du nez de Pierre-de-Fermat de cette sculpture avec celui d'un maire d'une grande ville du sud-ouest de la France.

Ces discours ont été suivis par celui de Mme Maryvonne SPIESSER, maître de conférences en histoire des mathématiques à l'Institut de Mathématiques de l'Université TOULOUSE 3, enseignant chercheur honoraire, qui nous a aimablement autorisés à reproduire l'article paru dans le bulletin département de l'AMOPA dont a été tiré ce discours.

Ce buste est donc installé dans le hall du lycée, devant l'entrée de la salle Jean-Pierre VERNANT, et le théorème de FERMAT a été reproduit sur le bandeau au-dessus de l'accueil.

Je vous invite donc à lire cet article que nous sommes fiers de reproduire dans cet ALTIER, accompagné des photos de l'évènement réalisées par notre camarade et non moins amie Marie-Odile RENALIER.





PIERRE DE FERMAT

Vu par Maryvonne SPIESSER



Maryvonne SPIESSER aux côtés du buste de Pierre de FERMAT.

Une vie privée et publique difficile d'accès

Beaucoup d'inconnues demeurent quant à la naissance de Pierre de Fermat. Il a été longtemps acquis qu'il était né en 1601. Aujourd'hui cette date est contestée car l'identité de sa mère est remise en cause : est-ce Françoise Cazeneuve, fille d'un marchand aisé des environs de Beaumont-de-Lomagne, ou Claire de Long, seconde épouse de son père, issue d'une famille de la noblesse de robe convertie au protestantisme ? L'examen croisé des quelques documents administratifs qui ont survécu permet de pencher en faveur de cette dernière, et par voie de conséquence en faveur d'une naissance du mathématicien entre 1605 et 1609 (Gairin, 2002). Outre l'intérêt généalogique que suscitent ces énigmes, soulignons que cela peut changer la donne quant à la précocité mathématique de Fermat, et que le fait d'appartenir à une famille protestante du côté maternel pourrait expliquer certains choix dans sa carrière et ses engagements personnels. De même, on ignore l'endroit où repose sa dépouille : il est probable qu'il est inhumé à Castres, le 13 janvier 1665, son corps n'a été transféré, ni à Beaumont ni à Toulouse. Une épitaphe latine affirmant que Fermat est décédé à 57 ans ou dans sa 57^e année est conservée au musée toulousain des Augustins.

Dominique Fermat, père de Pierre, est un notable de Beaumont, il y est consul à plusieurs reprises et participe activement à la vie de la cité. C'est aussi un marchand dont les affaires sont prospères (son fils Pierre saura lui aussi faire fructifier son patrimoine). Les années d'étude de

Pierre de Fermat sont également très mal connues ; en particulier, on ne sait rien de sa formation mathématique. Il fréquente l'université d'Orléans, où il acquiert le titre de bachelier de droit civil ; par la suite, il est nommé bachelier agrégé à Toulouse en 1631. La même année, il épouse Louise de Long qui est sa cousine au quatrième degré, comme le stipule l'acte de mariage (Gairin 2002, p. 64, n. 135 ; Féron 2002, p. 35-36). Parmi leurs enfants, Clément-Samuel, également magistrat à Toulouse, jouera un rôle important dans l'édition des œuvres mathématiques de son père. Entre les années d'étude à Orléans et l'installation à Toulouse comme magistrat, Fermat a sans doute exercé au titre d'avocat à Bordeaux, où il a dû faire ses premières armes en mathématiques. Il y a entre autre côtoyé le magistrat Étienne d'Espagnet, fils d'un ami du mathématicien François Viète (1540-1603) dont Fermat se réclame régulièrement dans ses lettres et écrits.

Fermat est assermenté le 14 mai 1631 devant la Grand'Chambre du Parlement de Toulouse, et devient commissaire aux requêtes, poste qu'il cède fin 1637 pour un office de conseiller à la Cour qu'il conservera toute sa vie et qui l'appelle naturellement à siéger dans les différentes chambres du Parlement (Henri Gilles, dans Féron 2002, p. 48-64). Tout en exerçant honorablement son métier, Fermat consacre une bonne partie de son temps libre à ses passions littéraires et scientifiques ; toutefois, certaines périodes de l'année sont si occupées par le Parlement qu'il dispose de trop peu de temps, à son goût, pour réfléchir à ses chères mathématiques : « Les occupations que les procès nous donnent sur la tête m'ont empêché de pouvoir lire à loisir les traités que vous m'avez fait la faveur de m'envoyer », écrit-il par exemple à Mersenne en 1641 (éd. Tannery-Henry, II, 1894, p. 218).

Le milieu parlementaire lui est cependant fort utile : il y côtoie des gens cultivés, qui l'introduisent à la fois dans le domaine des lettres et dans celui des sciences, sur le plan local comme sur le plan international : c'est son collègue au Parlement Pierre de Carcavy – il quittera Toulouse pour Paris en 1636 – qui le met en relation épistolaire avec le père minime Marin Mersenne et donc avec l'Europe mathématique. Ce dernier joue en effet un rôle essentiel dans les réseaux de correspondances savantes qui outrepassent

les frontières des royaumes et constituent, à proprement parler, la République des Lettres.

Fermat et les milieux littéraires et scientifiques de Toulouse et de Castres

Chez l'homme de lettres comme chez le mathématicien, des constantes se repèrent, notamment dans la méthode de travail, mais une différence importante est à noter : le milieu local est beaucoup plus fécond pour les contacts littéraires (et surtout philologiques) que mathématiques. Ce décalage doit vraisemblablement être attribué à un dispositif local (académie des Jeux floraux et autres cénacles savants) nettement plus favorable à une réflexion et à une pratique littéraire que scientifique. Alors que s'opère une transformation radicale dans la manière d'appréhender les phénomènes naturels, soutenue par des mathématiques nouvelles et audacieuses, le milieu savant régional n'est pas encore entré de plain-pied dans cette aventure moderne.

Parmi les interlocuteurs locaux de Fermat, hommes d'Église ou plus souvent de la magistrature et du barreau, citons tout d'abord Charles de Montchal, archevêque de Toulouse de 1627 à 1651, helléniste, grand bibliophile, dont la collection de manuscrits permet à Fermat d'exercer ses capacités de philologue. L'archevêque lui a procuré les Harmoniques de Bryenne, auteur byzantin du XIV^e siècle, ou encore un traité grec sur la musique que Fermat a annoté. Figure également parmi les interlocuteurs toulousains de Fermat un collègue au Parlement, Bernard Medon, membre de l'Académie des Lanternistes (ancêtre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse) et participant actif du cénacle de l'archevêque de Montchal.

Mais c'est surtout à Castres que se retrouvent nombre de correspondants et d'interlocuteurs de Fermat. Peut-être est-ce l'une des raisons pour lesquelles le magistrat affectionnait tout particulièrement d'y séjourner. Ce bastion de la religion réformée en albigeois, au début du XVII^e siècle, accueille la Chambre de l'Édit entre 1632 et 1670 ; et ce sont les membres de cette Chambre, parmi lesquels se trouvent beaucoup de huguenots, qui ont constitué les forces vives de l'Académie fondée en 1648 par Paul Pellisson, et





PIERRE DE FERMAT : MAGISTRAT,

Vu par Maryvonne SPIESSER

dont les années florissantes se situent dans cette période. Le réseau castrais de Pierre de Fermat s'organise autour de l'Académie locale. Bien qu'à notre connaissance, il n'ait jamais été membre de cette institution, elle constitue la pierre de touche de ses alliances amicales et littéraires. L'avocat Pierre Saporta, membre de cette petite académie et traducteur du *Traité sur la mesure des eaux courantes* du père bénédictin Benedetto Castelli, ainsi que d'un ouvrage de Torricelli sur « le mouvement des eaux », admire Fermat. Il lui dédie d'ailleurs ces deux traductions, en des termes élogieux et respectueux :

« Je parlerois de vostre jugement dans les affaires du Palais, ou vous avez passé la plus grande partie de vostre vie, et ou vous avez fait paroistre tant d'intégrité, et tant de suffisance en l'administration de la Justice, qu'il y a de quoy s'estonner, qu'ayant acquis toutes les qualitez d'un grand Juge, vous ayez peu acquerir une parfaite intelligence de tant d'autres choses, qui sont si différentes de cette sorte d'estude. » (éd. Tannery-Henry, II, 1894, p. 497)

Parmi les relations castraises de Fermat, notons aussi Paul Pellisson, Jacques de Ranchin, conseiller au Parlement de Toulouse, également membre de la Chambre de l'Édit, helléniste et grand collectionneur de manuscrits. Quant au médecin et savant éclectique Pierre Borel, il permet notamment à Fermat d'entrer en contact avec le savant anglais Kenelm Digby, ou de recevoir des nouvelles de Willem Boreel, diplomate hollandais (sur Borel, voir Foucault 1999, p. 11). Ces académiciens et magistrats de Castres, loin d'être isolés dans leur province, sont au fait du bouillonnement littéraire et scientifique de la République des Lettres.

Les productions littéraires de Fermat ne sont pas bien connues. Comme pour les mathématiques, il se contentait souvent d'annoter ses livres dans les marges. Nous sont parvenus quelques vers épars et un poème latin sur l'agonie du Christ dédié à Guez de Balzac, lu à l'Académie de Castres en 1656 et ultérieurement publié par Samuel dans l'édition de l'*Arithmétique* de Diophante commentée par son père.

En mathématiques, les échanges de Fermat

avec le milieu local sont réduits. Les savants castrais comme Borel ou Saporta sont davantage intéressés par la physique, l'astronomie ou la médecine que par les mathématiques. Le milieu jésuite a sûrement fourni des interlocuteurs, capables de le suivre. On connaît l'amitié de Fermat avec le Père Lalouvière, son quasi contemporain (1600-1664), qu'il pressa de répondre au concours lancé par Pascal sur la cycloïde (Lalouvière, 1660 et éd. Tannery-Henry, I, 1891, p. 199-210). La seule véritable publication imprimée de Fermat, une dissertation géométrique sur la rectification des courbes, est une annexe anonyme au traité sur la cycloïde du père jésuite, paru en 1660 (éd. Tannery-Henry, I, 1891, p. 211-254). Si Lalouvière n'a pas le génie de Fermat, ni son audace scientifique, il n'en reste pas moins l'un des meilleurs interlocuteurs locaux.

Quant au Père minime Emmanuel Maignan (1601-1676), il est l'homme de science toulousain le plus reconnu après Fermat, en son temps. Appelé à Rome en 1636, il quitte Toulouse au moment où Fermat s'affirme comme mathématicien et n'y revient qu'en 1650. On ne sait rien des relations éventuelles qu'il entretient alors avec le magistrat toulousain.

Fermat, membre éminent de la communauté mathématique européenne

Si les échanges locaux se révèlent mal connus et relativement peu fournis, la correspondance montre en revanche des relations privilégiées avec les grands noms de la communauté mathématique européenne (Descartes, Roberval, Pascal, Frénicle de Bessy, Wallis, Digby...), grâce à la diligence de Mersenne puis de Carcavy. Les contacts que Fermat entretient avec Mersenne jusqu'à la mort de celui-ci témoignent d'une forme nouvelle de travail scientifique collectif. Les missives sont un espace de débats, de critiques mutuelles, d'échanges et de coopération ; en l'absence de périodiques spécialisés, c'est le seul moyen de communication à distance (le premier numéro du *Journal des sçavans* et des *Philosophical Transactions* paraît en 1665). C'est par le biais des lettres que sont lancés des défis scientifiques. Le magistrat toulousain propose deux défis mathématiques à l'Europe savante en janvier et février 1657 (éd. Tannery-Henry, II, 1894, p. 332-335).

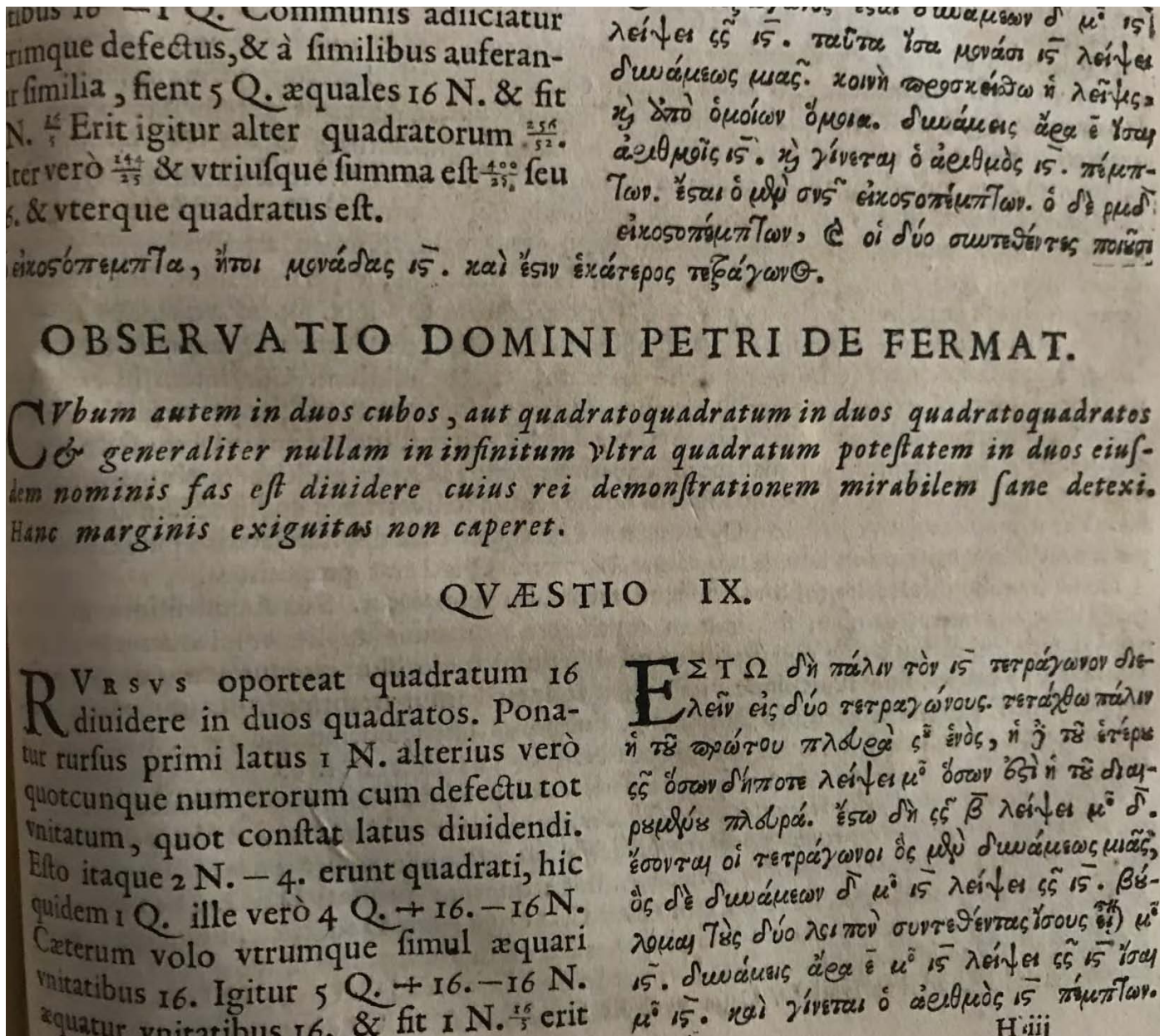
Fermat n'est probablement jamais allé à Paris, même s'il dit son intention d'aller y séjourner quelques mois en 1636, « s'il peut trouver quelque occasion », afin de mettre par écrit ses « nouvelles pensées » en mathématiques (Lettre à Mersenne, Œuvres, Tannery-Henry, II, 1894, p. 14). Vingt ans plus tard, en 1656, il a voulu rencontrer Pascal à mi-chemin de leurs deux résidences, mais celui-ci a décliné. Fermat était-il vraiment très isolé dans sa province ? Certes il était privé de ces irremplaçables discussions directes, mais il faut relativiser : ses lettres montrent qu'il se tient au courant de l'actualité livresque et se fait envoyer ce qui l'intéresse. D'autre part, c'est à cette époque que « la poste aux lettres » s'organise, si bien qu'il peut s'écouler moins de trois semaines entre l'envoi d'une missive et sa réponse ; et le mathématicien toulousain utilise aussi le déplacement de messagers ou de ses amis entre Toulouse et Paris, pour acheminer son courrier.

C'est par son œuvre scientifique que Fermat a marqué son temps. Il est reconnu par la communauté mathématique européenne pour être l'un des plus grands géomètres : à « l'assemblée de nos mathématiciens », lui dit Roberval, votre nom a été « élevé jusques au ciel, avec charge particulière à moi de vous remercier au nom de la Compagnie [...] » (éd. Tannery-Henry, II, 1894, p. 103) ; pour Blaise Pascal, il est « celui de toute l'Europe qu'il tient pour le plus grand géomètre » (Pascal à Fermat, août 1660, éd. Tannery-Henry, II, 1894, p. 451). On lit dans l'éloge paru à sa mort dans le *Journal des sçavans* : « il excelloit dans toutes les parties de la mathématique ; mais principalement dans la science des nombres et la belle Geometrie » (éd. Tannery-Henry, I, 1894, p. 359).

De fait, Fermat a participé à la plupart des grands débats qui ont agité le monde mathématique dans la première moitié du XVII^e siècle. Son nom est associé à la naissance du calcul différentiel et intégral (presque tous les grands mathématiciens de l'époque y ont travaillé), à celle de la géométrie analytique aux côtés de Descartes, ou du calcul des probabilités avec Pascal. Enfin il est le premier artisan du renouveau de la théorie des nombres, qui n'attirait alors que peu de savants. C'est dans ce domaine plus particulièrement qu'il a suscité



PHILOLOGUE ET MATHÉMATICIEN ILLUSTRE



de nombreuses recherches après sa mort. À son nom est attaché une des conjectures les plus 'médiatisées' au XXe siècle, le fameux « grand théorème » : alors qu'il existe une infinité d'entiers naturels non nuls x, y, z tels que $x^2 + y^2 = z^2$ (c'est le théorème de Pythagore), il n'en existe pas qui, pour n entier supérieur ou égal à 3, vérifient $x^n + y^n = z^n$. Cet énoncé a eu ses heures de gloire en 1994 lorsque le chercheur Andrew Wiles a mis fin à trois siècles de résistance.

Participer au débat de la République des Lettres, c'est aussi prendre part aux controverses qui accompagnent naturellement les échanges intellectuels. Fermat connut deux différends majeurs. Une algarade eut lieu dans les années 1650 avec le mathématicien anglais John Wallis, à propos des quadratures et aussi d'arithmétique (voir le *Commercium epistolicum* de Wallis, dans éd. Tannery-Henry, III, 1896, p. 399-610), plus précisément sur les solutions aux défis lancés par

le mathématicien toulousain. La querelle avec Descartes fut plus durable et plus profonde. En 1637, Fermat, disposant des premiers éléments de la Dioptrique, formule des critiques sur les principes conduisant le philosophe à la loi sur la réfraction (Mahoney, 1999, p. 387-402). Descartes prend fort mal ces remarques et la querelle entre les deux hommes s'envenime à partir de 1638 lorsque Fermat envoie son écrit sur la recherche des minima et maxima et des tangentes aux



PIERRE DE FERMAT : MAGISTRAT,

Vu par Maryvonne SPIESSER

lignes courbes, un texte algorithmique, non argumenté, ouvrant donc naturellement la voie à la critique (éd. Tannery-Henry, III, 1896, p. 121-123). Descartes attaque très durement son adversaire, la plupart des mathématiciens s'impliquent dans la polémique qui partage la communauté en deux camps. Descartes en viendra à une forme de conciliation plus courtoise, sans que l'animosité s'éteigne totalement de sa part (Mahoney, 1999, p. 170-195).

Le mathématicien à l'œuvre, à travers sa correspondance

L'une des spécificités de Fermat est de mettre à l'épreuve sa formation encyclopédique, son goût pour les lettres et les langues, dans ses recherches mathématiques. Il connaît bien les auteurs grecs et latins. C'est même le plus souvent le point de départ de ses recherches. Il a beaucoup étudié les travaux d'Apollonius, via la restitution qu'en fit Pappus d'Alexandrie au IV^e siècle. Sa lecture est celle, critique, du philologue. Fermat est très admiratif de la mathématique grecque. « Il n'y a pas d'ouvrage, s'enthousiasme-t-il encore à propos des « lieux plans » d'Apollonius, où resplendissent plus vivement les merveilles de la Géométrie » (éd. Tannery-Henry, III, 1896, p. 3). Il est toutefois, comme la plupart de ses contemporains, désireux d'aller au-delà, et s'appuie sur ce legs pour découvrir des propositions nouvelles « qui ne sont pas dans les Livres », ni anciens, ni plus récents. Les Anciens n'ont pas tout su, et peut-être la postérité lui saura gré de l'avoir prouvé, c'est la conclusion de la célèbre « Relation des nouvelles découvertes en la science des nombres » envoyée à Carcavy en 1659 (éd. Tannery-Henry, II, 1894, p. 431), dans laquelle il explique et applique sa méthode dite « de descente infinie », fondée sur le fait qu'il n'existe pas de suite infinie strictement décroissante d'entiers naturels et permettant de résoudre tout un lot de problèmes sur les entiers. Respect pour un savoir établi, enthousiasme pour les voies nouvelles de recherche, Fermat est de ce point de vue, comme bien de ses contemporains, un mathématicien 'baroque'. Découvrir des choses « non seulement nouvelles et jusqu'ici inconnues, mais encore surprenantes » (éd. Tannery-Henry, II, 1894, p. 299), voilà qui stimule ses recherches :

Ce bel enthousiasme est exprimé avec une plume qui ne manque pas d'élégance.

Dans cet esprit de savoir 'humaniste', Fermat est un inventeur et un virtuose, qui se plaît à célébrer la beauté des théorèmes et des preuves. Mais en privilégiant la démarche esthétique, il rejette en même temps le côté lourd et lassant de la démonstration détaillée. Le revers de la médaille est la concision excessive des explications. Cette attitude, commune dans les échanges épistolaires des mathématiciens, se généralise chez Fermat. Il s'en explique par le manque de temps, déjà évoqué, et par sa « pente naturelle vers la paresse » (par exemple, éd. Tannery-Henry, II, 1894, p. 461). Ces arguments, dont le second relève quelque peu de la coquetterie, lui permettent également d'excuser son manque d'intérêt pour les expositions détaillées des preuves ; sa volonté de ne pas le faire aussi, pour ne pas tout dévoiler de ses inventions, ce qui met ainsi en valeur la nouveauté et la beauté de ses découvertes. Tout ceci lui sera vertement reproché, à propos de méthodes qu'il donne à ses correspondants et qui sont mal comprises.

La notion de méthode répond efficacement au souci maintes fois exprimé par Fermat d'un progrès de la connaissance. Et dans cette quête transparaît l'héritage baconien. La science est fondée sur l'expérience et les sens sont premiers. Fermat reprend à son compte la formule du Chancelier Bacon qui figure sur la vignette du frontispice de la première édition de l'Instauratio magna (1620), frontispice qui représente un vaisseau franchissant les colonnes d'Hercule : « Multi pertransibunt et augebitur scientia » (« Ils seront nombreux à passer au-delà et la connaissance en sera augmentée »). Il décline cette phrase sous des versions légèrement différentes, et ceci tout au long de sa correspondance, dès 1636. Le contexte est toujours celui de la recherche de la vérité, et d'un avancement de la science grâce à la discussion et la coopération entre savants. Un point de vue partagé par ses interlocuteurs privilégiés que sont Mersenne ou Roberval.

Comme Bacon, Fermat croit que les découvertes sont souvent contingentes : « Le hazard et le bonheur se mêlent parfois aux combats de science aussi bien qu'aux autres »

écrit-il à Digby en 1657 (éd. Tannery-Henry, II, 1894, p. 344). Toutefois, si le hasard peut servir l'heuristique, c'est la démonstration seule qui fournit la vérité que les mathématiques nous procurent, sans laisser la moindre place au doute. Tout en se recommandant de la pensée baconienne, Fermat ne suit pas le Chancelier d'Angleterre lorsque celui-ci prône une mathématique au service de la physique. Car le magistrat toulousain est avant tout géomètre et se retranche derrière la certitude de sa Géométrie, qui « ne se mêle point d'approfondir davantage les matières de la physique » (Fermat à Mersenne, éd. Tannery-Henry, II, p.109). C'est donc sur son terrain d'excellence, la pure géométrie, qu'il veut gagner les combats.

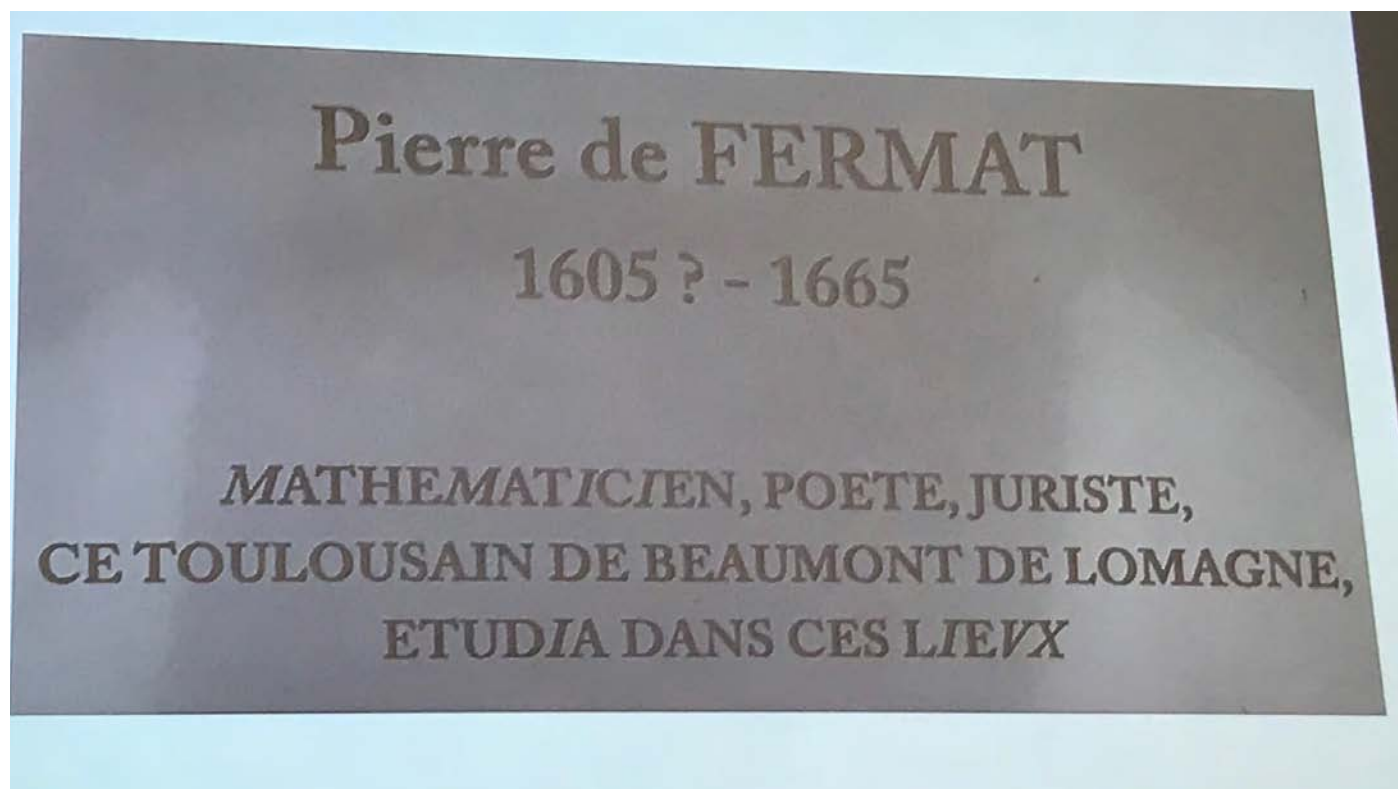
La vie de Fermat s'est déroulée entre Beaumont-de-Lomagne, Toulouse et Castres. Une fois entré dans la vie professionnelle, il n'a probablement pas quitté le sud-ouest de la France, loin de l'effervescence parisienne. Il y a côtoyé un milieu érudit, des hommes partageant les valeurs humanistes de la Renaissance, férus de textes grecs et latins, ouverts aussi à la nouvelle science sans en être des acteurs notables, et peu attirés par les mathématiques. Un monde où sciences et lettres n'étaient pas encore des continents dissociés, et qui a modelé la démarche intellectuelle de Fermat. Sa rencontre avec l'Art analytique de Viète, cette algèbre nouvelle qui a contribué à révolutionner les méthodes mathématiques, lui a ouvert de nouvelles voies de découverte. C'est l'opportunité offerte de dialoguer avec le monde scientifique européen, organisé en un réseau efficace, qui a aiguillonné sa passion pour les mathématiques et lui a permis de se faire reconnaître par ses pairs comme un Géomètre d'exception. Ses successeurs ayant peine à éditer ses papiers éparpillés, l'image de Fermat s'est voilée après sa mort. C'est surtout par ses résultats en théorie des nombres qu'il est demeuré une figure de la scène mathématique.

Maryvonne SPIESSER





PHILOLOGUE ET MATHÉMATICIEN ILLUSTRE



BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

Œuvres :

FERMAT, Pierre de, Œuvres complètes, éd. P. Tannery et C. Henry, 4 vols et un supplément, Paris, Gauthier-Villars, 1891-1922.

FERMAT, Pierre de, Œuvres, I, La théorie des nombres, Textes traduits par P. Tannery, introduits et commentés par R. Rashed, C. Houzel, G. Christol, Paris, Blanchard, 1999.

Études critiques et de vulgarisation :

Pierre de Fermat, Toulouse et sa région, Actes du XXII^e congrès d'études régionales, Toulouse 15-16 mai 1965, Fédération des sociétés savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne, Toulouse, avec le concours du CNRS, 1966.

FÉRON Paul (éd.), Fermat, un génie européen, Toulouse, Presses de l'Université des sciences sociales, 2002.

FOUCAULT Didier, « Pierre Borel, médecin et savant castrais du XVII^e siècle », Cahiers du C.E.H.T, n° 7 (1999), Toulouse, Centre d'études d'histoire de la médecine.

GAIRIN Pierre, Fermat et ses ascendants, Beaumont-de-Lomagne, 2002.

MAHONEY Michael S., The mathematical career of Pierre de Fermat, Princeton, Princeton University Press, 1973.

SINGH Simon, Le dernier théorème de Fermat, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 1999.

SPIESSER Maryvonne, « Pierre Fermat, profil et rayonnement d'un mathématicien singulier », dans M. Serfati et D. Descotes (dir.), Mathématiciens français du XVII^e siècle, Descartes, Fermat, Pascal, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2008, p. 167-197.

SPIESSER Maryvonne, article Fermat (Pierre de) dans: <http://bibliotheca-tholosana.fr/inside#!articlesDictionnaire>







LE GRAND PORTAIL DU COLLEGE RESTAURÉ

Depuis près de vingt ans, les élèves l'empruntaient sans y penser et peut-être même sans le voir tant les filets verts qui le recouvraient avaient supplanté ses décors. Sept mois de travaux de rénovation ont permis au grand portail du collège Pierre de Fermat de révéler enfin sa monumentalité. Entrepris en février par le Département de Haute-Garonne, en charge des collèges, le chantier a été confié au cabinet d'architectes du patrimoine Arc&Sites qui a fait appel à trois entreprises spécialisées dans les monuments historiques, en taille de pierre, sculpture et menuiserie.

Le portail, élevé en 1605, est venu enrichir l'accès principal de l'ancien collège jésuite établi depuis 1566 dans l'hôtel de Bernuy. Sa construction est attribuée à l'architecte Pierre Souffront et au sculpteur Antoine Bachelier. Traité comme une façade d'église classique, il a été élargi en 1683 avec l'ajout des ailerons en pierre de chaque côté et des huit blasons des capitouls qui siégeaient cette année-là. Lorsque, en 1762, les jésuites sont interdits d'enseigner et expulsés de France, le collège qui porte l'inscription gravée «Collegium Tolosanum societatis Jesu», révélée par le chantier de restauration, devient collège royal.

Dans la partie la plus haute du portail, les travaux ont aussi permis de faire apparaître le grand soleil, symbole de l'ordre, entouré d'un nuage et d'angelots.



HISTOIRES D'ANCIENS

Pierre FRAYSSE

Les TP de Physique ou l'expérimentation de la chute des corps

Notre déjà célèbre JT, en TP de physique, sous les toits de notre cher bahut avait pour acolyte un brillant camarade qui termina en possession d'une thèse en physique nucléaire. JT savait choisir ses binômes afin d'être le plus «efficace» possible.

Tous les deux allaient, par une belle après-midi de printemps, devoir procéder à des chronométrages d'une bille en fer descendant un plan incliné.

Le professeur de Physique, qui entretenait avec sa consœur du TP d'à côté des relations qui n'avaient rien d'inamicales, laissa ses ouailles seules comme à chaque occasion. Nos 2 lascars décidèrent donc de pousser leur expérimentation à sa limite. C'est ainsi que l'imposte basculante au-dessus de la fenêtre fut ouverte en grand et

le plan incliné monté au maximum qu'il pouvait l'être. Une fois JT prêt, chrono en main, son acolyte lâcha la bille du haut de la rampe.

Le temps de chute pulvérisa les temps précédemment enregistrés, ainsi que la bâche de la 2 CV garée au bas du mur, 3 étages plus bas. Les 2 acolytes n'avaient pas vu cette voiture garée là et ne pipèrent mot de leur sottise quand leur cher professeur revint dans la classe...

Les TP de Chimie et la fonte des bondes

JT était aussi un petit peu «professeur Tournesol». La chimie le passionnait mais celle-ci ne le lui rendait pas vraiment.

Nous venions d'aménager dans des salles de TP flambant neuves avec des équipements dernier cri, notamment les bondes des éviers, qualifiées d'indestructibles car en matériaux innovants pour l'époque. Notre cher professeur nommé plus haut

et qui assurait aussi les TP de Chimie, continuait à compter fleurette.

Ceci permit à JT de faire ses expérimentations. Il mit dans une éprouvette toutes sortes de substances qui se trouvaient sur la paillasse ce jour-là. Au bout de quelques minutes, l'atmosphère devint irrespirable et il fallut évacuer la salle. Après plusieurs minutes et l'utilisation d'extracteurs d'air, JT et ses camarades purent réinvestir les lieux. Et là, surprise, sous l'effet du liquide obtenu que JT avait déversé dans le bac de sa paillasse, la bonde avait fondue.

Une fois encore, JT échappa au châtiment suprême car son professeur, très remonté, décida de s'en prendre au fournisseur des bondes afin qu'elles soient remplacées puisque jugées «non conformes»...

Pierre FRAYSSE





HISTOIRES D'ANCIENS

Arnaud BOURET

Parmi mes tâches de surveillant à Fermat entre 2002 et 2009, il y avait la tenue du registre de l'intégralité des sanctions infligées aux élèves du second cycle, soit 1 000 à 1 200 élèves selon les années. Tâche qu'on pourrait croire lourde de prime abord, mais qui représentait en fait moins de cinq minutes par semaine : aucune des sept années scolaires que j'ai passées à Fermat n'a vu les lycéens franchir collectivement la barre des 140 sanctions.

La performance est belle en apparence, mais il faut rappeler que les moyens à disposition de l'enseignant et du surveillant des années 2000 étaient un peu différents de ceux du siècle que nous autres plus anciens avons connus.

Exit le tirage d'oreilles et la calotte – qui étaient d'ailleurs interdites en primaire depuis un règlement de l'An III, mais seulement proscrites dans la pratique au lycée par circulaire ministérielle de l'an 2000 interdisant « toutes les formes de violence physique ou verbale, toute attitude humiliante, vexatoire ou dégradante à l'égard des élèves ». Ce qui n'était d'ailleurs pas plus mal, la vertu éducative du geste étant plus que douteuse avec un public tel que celui du lycée Pierre de Fermat, peu disposé aux menaces et à la violence comme cela peut être le cas dans des établissements plus difficiles...

Exit aussi la célèbre heure de colle, jugée inefficace par les équipes de direction, et le mot dans le carnet de correspondance, faute de place prévue pour dans le carnet de correspondance.

Restaient dans l'arsenal « ordinaire » la lettre de rappel à l'ordre (qui n'est en fait légalement pas considérée comme une sanction) et l'avertissement, tous deux obligatoirement contresignés par le Proviseur ou l'un de ses adjoints, et l'exclusion du cours, d'ailleurs peu pratiquée... et inutile au surveillant.

Alors, que faire pour faire respecter les consignes et le règlement intérieur ?

Hausser le ton a des limites évidentes, et perd de son efficacité à la longue (et aux veilles de vacances). La répétition des mêmes consignes perd aussi, quant à elle, de son efficacité, et il va

de soi que l'on n'écrit pas aux parents parce que leur enfant de seize ans rechigne à ranger son plateau, s'affale sur un capot de voiture ou court dans un couloir...

Pour ma part, le principe retenu a été de surprendre l'élève pris en faute vénielle. La consigne rabâchée, ça rentre par une oreille et ça ressort par l'autre, mais le geste complètement inattendu marque l'esprit.

Et là, les possibilités sont infinies.

Au fil des années, j'ai ainsi recouru à une diversité de moyens comme la moue attristée, les raclements de gorge appuyés, les accents grossièrement exagérés, la communication non verbale, l'interpellation en langue étrangère, le mimétisme, les citations de film (en parole et en gestuelle)... ou les cris d'animaux.

Des centaines de lycéens ont dû se demander, à une occasion ou à une autre, si je n'étais pas un peu cinglé, mais le message passait et, après avoir été témoin d'une ou deux de mes pitreries, les élèves tendaient à deviner les raisons pour lesquelles je m'approchais, et parfois même à attendre de voir ce que j'allais encore bien pouvoir dire ou faire avant de s'exécuter.

Je variaais bien sûr les plaisirs, mais l'année scolaire est longue, les élèves nombreux, et il faut bien se répéter un peu et choisir quelques « classiques ».

Parmi les miens figurait en bonne place le miaulement – qui surprend d'ailleurs encore aujourd'hui de nombreux félins, à défaut d'élèves – et qui m'avait valu d'être affublé du surnom de « Monsieur Miaou » par quelques-uns de mes élèves. Surnom sans grande conséquence, sauf par un petit matin d'hiver, où j'étais en faction devant le grand portail vert aujourd'hui disparu.

Arrive ce matin-là une élève visiblement de bonne humeur, et qui, en me voyant, lance un joyeux et sonore « Bonjour Monsieur Miaou ! » Il n'y a pas que moi qui ai été surpris : le Proviseur, qui se tenait un mètre plus loin et surveillait aussi la rentrée ce matin-là, ne s'y attendait pas non plus...

Il va de soi que je ne me suis pas expliqué sur le sujet, et le Proviseur a eu la bonne grâce de s'en tenir à une moue rigolarde.

Si par hasard vous lisez un jour ces lignes, sachez, chère ancienne de Fermat, que ce petit moment de solitude que nous avons partagé n'a eu aucune conséquence disciplinaire pour moi. Bien au contraire : sur la partie « autorité » de ma notation en fin d'année, ma hiérarchie a proposé, et le Proviseur a validé, la note maximale. Il semblerait donc que l'Education Nationale admette qu'un surveillant peut faire le pitre tant qu'il a des résultats !

Ces années sont passées ; j'ai quitté mon poste depuis dix ans maintenant pour partir vers d'autres horizons. Je n'en garde pas moins l'espoir que mon approche un peu baroque du maintien de l'ordre au lycée Pierre de Fermat a laissé à quelques anciens une ou deux raisons de repenser au passé avec un sourire.

Arnaud BOURET



DE MERE EN FILLE ET...

Histoire de succession, par Louis ARNAUD, ancien Président et ancien Notaire



Louis ARNAUD
Ancien président de l'association
«Les anciens de FERMAT».

Un jour de 1977 plus exactement un samedi du mois de mai entre chien et loup, sur un chemin communal de LAMOTHE CAPDEVILLE au coeur d'un massif boisé, j'arrêtais ma 4L bleue, gris bleu, pas le bleu gendarmerie, bien que cette couleur aurait mieux correspondu à la mission que je m'étais assigné, la pure curiosité n'étant pas étrangère à ma motivation.

A cette époque j'étais clerc de notaire et il m'était échoué de régler la succession d'une dame de 83 ans qui avait disparu dans l'incendie de sa maison située dans une clairière proche du point d'arrêt de mon véhicule.

Le but de ma recherche consistait à envisager le futur de cette bâtisse et d'apporter aux héritières un avis, parmi d'autres, quant aux décisions patrimoniales avec leurs conséquences fiscales, à prendre.

Au plus profond de mon implication se trouvaient les interrogations sur les causes voire les raisons de ce fatal sinistre, je ne désirais pas me substituer aux divers services de la Gendarmerie, qui avaient conclu : « un accident domestique » mais agir comme MAIGRET car il y avait du sulfureux dans cette maison et du mystère dans la personnalité de la défunte ainsi que dans celles de ses héritières.

Pendant mon retour à la 4L des images se construisaient grâce aux bonnes âmes qui très spontanément étaient venues me faire part de leur connaissance de la famille, et à la vision de la façade en partie noircie de la maison, façade

devenue transparente par endroits laissant ainsi entrevoir quelques restes de la charpente carbonisée, quand, au sortir du chemin d'accès à la clairière je vis un homme fort âgé ouvrir la portière conducteur de ma voiture, j'ai crié très fort et couru vers lui, il s'échappa lentement, après avoir constaté que ma pochette (pour les moins jeunes : bourse en ville) n'avait pas été subtilisée, je décidais, sans autre formalité, de rentrer pour retrouver en cette fin de semaine mon épouse et notre très jeune petite fille.

Quelques mois de travail furent nécessaires pour que ce dossier puisse enfin connaître son épilogue en suite d'une intense préparation téléphonique, épistolaire et de nombreuses réceptions de membres de l'indivision sans compter les multiples projets de partage...

La succession était juridiquement simple : une héritière réservataire la fille unique de la défunte et deux légataires les deux filles de l'héritière principale, seules petites-filles de la défunte.

L'une des petites-filles la plus jeune 32 ans suscitait, lors de ses visites à l'étude, des commentaires de la part du personnel féminin... ce qui ne laissait aux clercs masculins que la possibilité de la suivre discrètement du regard...

Pour chacune de ses venues, mon patron, assurément par le plus grand des hasards, lui, toujours prolixe, terminait rapidement son rendez-vous en cours et venait proposer à cette volubile jeune femme de quitter mon bureau pour le sien plus accueillant, avec de larges et très confortables fauteuils tulipe pour les clients du 1er rang, un très moderne bureau formé d'une immense dalle de verre supportée à ses quatre angles par une structure INOX, cette superbe oeuvre était couronnée en son centre d'un énorme MONT BLANC, noir à plume or, reposant sur une unique feuille de papier blanc.

Comment pouvais-je lutter ? meublée de mon bureau RONEO couvert d'une dizaine de dossiers, de deux ou trois minutiers et d'une magnifique « JAPY électrique ».

Donc les pantalons moulant généralement en cuir, les jupes printanières, je n'évoque pas les bustiers, quittaient invariablement les chaises

plantes en ALTUGLAS fumé de ma cellule de 10 mètres carrés pour un salon classé monument historique, parquet à la française en noyer de deux couleurs, cheminée d'ambiance en marbre blanc de carrare finement sculpté, poutres à grande tombée et plafond à caissons ornés, que du très beau.

Ainsi, le client au premier coup d'oeil, identifiait le Maître. L'un avait le titre l'autre pas.

Le rendez-vous de signature avait été spécialement fixé un samedi à 10 heures 30 pour éviter un affrontement entre les parties antagonistes.

Cette succession en apparence simple, comme indiqué plus haut, révéla la fracture voire les fractures de cette lignée féminine.

La défunte jamais mariée laissait en ligne directe sa fille unique, une fille née avant celle-ci avait disparu en bas-âge. Cette fille unique de 62 ans à la profession indéfinie a eu deux filles, de pères différents :

- L'une de 43 ans, clerc de notaire travaillait et demeurait à MONTPELLIER, elle était mariée et, mère de deux enfants,
- L'autre bien connue de 32 ans, animatrice indépendante, célibataire était mère d'une fille de 14 ans, déjà jolie.

Ces deux filles, soeurs utérines, étaient légataires par parts égales de la quotité disponible aux termes d'un testament olographe de la défunte.

Durant mon travail de mise en forme du dossier les bonnes âmes précitées étaient venues m'expliquer que la défunte et sa fille auraient « partagé » plusieurs hommes, certains en qualités de clients fidèles et d'autres de conseillers très particuliers, la petite fille, celle de 32 ans née et élevée dans la maison avait rapidement donné un lustre important à cette « petite affaire ».

Les rencontres se déroulaient dans la maison sinistrée, selon un rythme soutenu six jours sur sept car le dimanche était le jour du Seigneur et donc du repos, (aux PAYS-BAS il était de rigueur d'enfermer le coq pour qu'il ne perturbe pas le poulailler), puis vint un jour où la jeune femme,



l'étoile de la maison, décida de prendre son envol pour déplacer son activité de la campagne vers MONTAUBAN, l'homme moderne n'avait plus le temps de flâner bucoliquement « time is money ».

La maison perdit une grande partie de son attrait et la fille de la défunte déplaça à son tour son lieu d'exercice à MONTAUBAN.

La future défunte se retrouva seule à 75 ans, abandonnée par sa fille, remplie d'amertume, elle se souvenait de ses amants qu'elle lui avait permis de côtoyer, de profiter même de leur générosité, pendant qu'elle était nourrie logée gracieusement. Cette situation irréversible irrita la défunte qui décida de favoriser ses petites filles sans distinguer l'une de l'autre ; gérer sa maison devint très difficile, elle s'éclairait à la bougie - ce qui lui fut fatal, ne chauffait que sa chambre avec un poêle à bois qui lui servait de cuisinière, elle ne consolait plus que de vieux agriculteurs ou de jeunes suffisamment alcoolisé lors de fêtes locales à qui elle ne donnait plus « qu'un coup de main » dans les derniers mois de sa vie.

J'étais particulièrement « admiratif » de la qualité et de la précision des renseignements donnés, tant par des hommes que par des femmes, il devait y avoir du vécu ...

Le jour du rendez-vous, bien avant l'heure convenue, la légataire clerc de notaire fut mise à l'abri dans un bureau écarté, le reste de la famille était composé de la fille de la défunte, de la petite fille de 32 ans elle-même accompagnée de sa fille de 14 ans et de son conseiller particulier, un homme malingre, mal habillé, visage ingrat et précédé ou accompagné par une haleine de vieux fumeur buveur de vin rouge, qui ne laisse personne indifférent à 10 heures 35, j'en avais déduit que cet homme était un citadin car il n'y avait pas cette pointe d'ail et ce fumet de suint d'étable...que je connaissais avec certains clients.

La présence de la petite fille de 14 ans paraissait à mon patron comme à moi déplacée et avions envisagé sur l'instant de la mettre dans une place sous la protection bienveillante de deux collaboratrices, sa mère soutenue par son conseiller, s'y refusa, et le conseiller nous expliqua sans vergogne que la petite dès qu'elle rentrait de

l'école changeait de vêtements pour faire patienter les clients qui attendaient les prestations de sa mère, en leur offrant conversation et jus de fruit, « ...il n'y a pas de meilleure école pour apprendre le commerce... » <<dixit>>.

Tout le groupe étant installé, la mère des légataires s'enquit de la présence de sa fille aînée tout en regrettant avec colère de ne pas la rencontrer physiquement pour lui dire son fait, elle s'échauffa à tel point qu'elle sortit du bureau de mon patron et se mit à arpenter (sûrement un vieux tic professionnel) la salle d'attente et le dégagement de distribution des principaux bureaux, elle allait et revenait son grand sac à main en balancier au bout de son bras rythmant son déplacement, tout en grommelant, ponctuant ses grognements de « sale P... » une respiration « fille de P... » et « Hah...quééé P... »

Ce refrain fut mis en boucle durant cinq bonnes minutes.

Presque jamais je ne connus de moments où honte et colère, pitié et sourire ne furent aussi intimement mêlés.

Cette narration, dont j'ai éludé une péripétie concernant le « ridicule du conseiller » est AUTHENTIQUE, elle forme le chapitre premier d'une partie de mes mémoires professionnelles.

Louis ARNAUD



COMMEMORATION 1914-1918

8 novembre 2019



Depuis 1921, un monument aux morts en hommage aux disparus de la Première Guerre Mondiale a été érigé en salle Ozenne, et les cérémonies de commémoration de ce conflit se tiennent devant ces tables de marbre dressées par nos anciens.

Cette année, la cérémonie de commémoration s'est déroulée le 8 novembre, en présence d'une trentaine de personnes, élèves, anciens élèves, enseignants, personnels, et bien sûr du Proviseur du Lycée, M. BECKRICH, et du Principal du Collège, M. MASSOVE, qui ont tous deux prononcés une allocution. Des élèves de 3ème du collège ont lu des textes de deux témoins de la Grande Guerre, l'écrivain Maurice GENEVOIX, et le «simple poilu» Gaston BIRON, dont les lettres nous sont parvenues.

Notre association était représentée par son Président d'honneur Louis ARNAUD, qui a lu des extraits du discours d'ouverture de la première assemblée générale de notre association tenue après la guerre, le 27 décembre 1919, prononcé alors par le Docteur Louis SAINT-ANGE, Président depuis 1912.

Ce discours, qui livre une perspective de la guerre telle que l'ont connue les anciens et les personnels du Lycée de TOULOUSE, et qui figurait dans le bulletin de notre association paru au début de 1920, est reproduit ici en intégralité.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - DÉCEMBRE 1919

Discours du Président Louis SAINT-ANGE

Mes chers Camarades,

Après cinq années d'une guerre horrible, nous voilà enfin revenus au foyer familial de notre Association. Après cinq années d'angoisses sans cesse renouvelées, de souffrances sans nom et de deuils cruels, nous voilà réunis dans cette salle demeurée depuis le mois d'août 1914 obscure et silencieuse, qui aujourd'hui s'éclaire et s'ouvre de nouveau pour nous. Pour nous accueillir, nous n'y retrouvons pas les hôtes auxquels nous étions accoutumés. M. le Proviseur FLEUREAU et M. le Directeur PATIN nous ont été enlevés tous les deux par un avancement mérité. Mais si les visages ont changé, les sentiments sont restés les mêmes. Nous savons déjà pour l'avoir éprouvé quelle âme enthousiaste, quel cœur généreux M. le Proviseur LABORDE met au service de l'Association dont il s'est proclamé dès son arrivée le dévoué collaborateur. Nous ne doutons pas que M. le Directeur du petit Lycée, tout récemment venu parmi nous, ne soit à cette heure pénétré de la tradition que lui ont laissée ses prédécesseurs. Permettez-moi de les assurer tous les deux en votre nom de notre cordiale sympathie.

Je vous remercie, mes chers Camarades, d'être venus nombreux à cette réunion. A la suite d'une longue séparation qui fut traversée par de si formidables événements et par des épreuves qui, si elles n'ont épargné aucun d'entre nous, se sont élevées pour un trop grand nombre jusqu'aux plus douloureux sacrifices, le besoin se fait sentir plus vivement de se revoir, de se compter, de mettre en commun tant de souvenirs ! Je suis tout particulièrement heureux de saluer notre Président d'honneur, notre camarade CARTAILHAC, l'homme de tous les dévouements, que nous trouvons toujours prêt à accepter avec la fougue de la jeunesse le rôle qui lui convient si bien de tuteur et de conseiller de l'Association !

Je voudrais accueillir et féliciter, comme ils le méritent, tous nos Camarades, tous les anciens élèves du Lycée de Toulouse, qui après tant de dangers vaillamment affrontés, après tant de souffrances stoïquement endurées, après avoir si longtemps vu la mort les frôler soit au grand jour des batailles, soit dans l'ombre obscure des tranchées, nous sont enfin revenus victorieux. Je voudrais vous raconter leurs exploits qui ont souvent égalé, s'ils ne les ont pas dépassés, ceux

des grands ancêtres de l'épopée napoléonienne. Je voudrais compter sur leurs poitrines les témoignages rendus à leur bravoure et vous lire ces citations qui éveillent parfois en nous le souvenir des héros de l'antiquité ! Mais ils sont trop et je n'oserais me hasarder à choisir dans la gerbe qu'un Livre d'or vous donnera un jour tout entière. Il me suffira, je pense, de vous dire que 250 citations ou croix de guerre et 90 croix de la Légion d'honneur leur ont été décernées pour que notre cœur tressaille d'une patriotique émotion !

Ne vous semble-t-il pas d'ailleurs que ce soir, cette salle nous apparaît comme pleine de nos morts ? Ne vous semble-t-il pas que c'est à eux que doit aller notre pensée, que c'est sur eux que doivent se réunir nos hommages, que c'est devant eux que nous devons nous incliner dans un sentiment de tristesse fière et de respectueuse admiration ?

Nos morts ! Ils sont nombreux, hélas ! Nous n'avons pas pu en faire le recensement complet. Mais la liste sacrée comprend à cette heure 243 noms. Les uns, les plus heureux peut-être, foudroyés sur le champ de bataille et passant sans transition de la lutte à l'anéantissement de la vie. Les autres succombant après deux ou trois jours de douloureuse agonie pendant laquelle l'orgueil d'une vie sacrifiée à la Patrie ne put toujours dominer la tristesse de la mort loin des siens. D'autres encore voués par leurs blessures à une longue série de jours pendant lesquels ils ne vécurent que pour la douleur et qui souvent accueillirent la mort comme une délivrance ; d'autres, enfin, frappés sans gloire par la maladie et rejetés obscurément de la lutte, pour succomber lentement après avoir senti s'épuiser peu à peu leurs forces usées au service du pays. Le 20 novembre dernier, dans les cérémonies qui furent célébrées en leur honneur, des voix éloquentes leur rendirent l'hommage qu'ils méritaient. On vous a dit comment, au premier appel, simplement, noblement, sans hésitation, ils étaient partis vers la frontière envahie. Ceux-là même dont des fées malfaisantes avaient pu effleurer l'âme jeune et éprise d'idéal, s'étaient vite ressaisis pour se retrouver Français, c'est-à-dire guerriers et patriotes, conscients de défendre à ce moment non seulement leur pays, mais encore l'honneur et la liberté des peuples, la civilisation et le droit menacés par la barbarie

d'une nation ivre de haine, de pillage et de sang. On vous les a montrés, dans les premières batailles, se jetant sur l'ennemi avec une témérité sublime que l'on eût blâmée si l'on n'y eût vu le geste sacré de jeter au destin jeunesse, avenir, affections, tout ce qu'ils avaient jusque-là rêvé et aimé. Vous les avez vus ensuite, lorsque, la guerre se prolongeant, commence la vie horrible des tranchées, souffrir vaillamment le froid, la boue, l'ennui, les journées écrasantes, les nuits sans sommeil, les bombardements continuels, la mort toujours présente et dépasser dans cette épreuve sans exemple les limites de l'énergie et de la résistance humaines !

Pour soutenir leur courage, ces jeunes hommes n'avaient pas l'entraînement que donne au paysan et à l'ouvrier la vie rude qu'ils connaissent de bonne heure. Ils étaient préparés à une existence laborieuse, mais plus douce et parfois même un peu efféminée. Mais ils avaient conscience d'être une élite, l'élite de l'intelligence. Ils se savaient destinés à devenir des chefs dans la science, les arts, l'industrie, l'administration aussi bien que dans l'armée, et qu'à ce titre ils devaient partout donner l'exemple, et marcher à l'avant. Ils savaient aussi qu'en France plus qu'ailleurs encore la bravoure des hommes reflète l'héroïsme des chefs. Et voilà pourquoi un si grand nombre d'entre eux ont péri : voilà pourquoi nous furent ravies tant de belles intelligences que rien ne pourra remplacer. Voilà pourquoi tant de rayons manqueront au flambeau lumineux et bienfaisant que la France oppose à la torche incendiaire et dévastatrice des barbares !

Dans ce champ funèbre où nous nous sommes un moment arrêtés, je voudrais vous retenir encore quelques instants devant la tombe de l'un de nos Camarades. Certes, loin de moi l'idée impie de marquer des degrés dans le mérite de nos morts ; mais celui-ci me paraît être comme un symbole qui les résume et les fait apparaître à nos yeux. Vous l'avez presque tous connu ou du moins rencontré, car sa modestie excessive lui faisait fuir tout ce qui pouvait attirer l'attention sur lui, et ainsi il passait souvent inaperçu. Il n'avait pas encore quarante ans, l'âge ou sans avoir renoncé aux enthousiasmes de la jeunesse on commence à connaître le prix de la vie. Il s'appelait René DUFOR. Professeur au Lycée de Toulouse, il était chargé de la Première supérieure. Dévoué sans





ASSEMBLEE GENERALE

Discours du Président Louis SAINT-ANGE

réserve à ses élèves, maître de haut mérite, il avait d'emblée justifié la confiance qui lui avait fait attribuer un des postes les plus importants de l'enseignement. Vous l'aviez vous-mêmes récemment appelés à faire partie de votre Conseil d'administration. Le 2 août, il part comme sergent au 133ème territorial, passe bientôt au 11ème, puis au 56ème d'infanterie et est envoyé au front. Dans cette situation, dans ce milieu si nouveaux pour lui et pour lesquels sa constitution, ses aptitudes, ses goûts ne semblaient guère l'avoir préparé, il retrouve cependant les sympathies et l'estime mêlée de respect qu'il avait su gagner soit à l'Ecole normale, soit dans les Lycées qu'il avait traversés. Ses chefs cependant ne tardent pas à voir quel homme le hasard a placé sous leurs ordres. Ils voudraient dans l'intérêt du pays le ménager, ne pas l'exposer à des dangers redoutables et ils lui proposent de l'envoyer à l'arrière. Sur son refus de quitter son poste, ils veulent en faire un officier. Il refuse encore, et ses modestes galons il offre de les abandonner en faveur de quelque camarade qu'attirerait la carrière militaire. Cependant il reçoit la croix de guerre et il va être nommé sous-lieutenant lorsque le 19 mai 1916, au cours d'une violente attaque, il est gravement blessé au ventre. Il ne veut pas abandonner ses hommes et reste à son poste jusqu'à ce que ses forces le trahissent. Il se rend compte de la gravité de sa blessure ; mais il ne pousse pas une plainte et il meurt le lendemain. Inclignons-nous, mes chers Camarades, devant cette noble figure qui nous offre réunis à côtés des plus beaux dons de l'intelligence, le courage, le sentiment du devoir poussé jusqu'à l'abnégation, la bonté, la simplicité, le désintéressement et le calme absolu devant la mort. Nous pourrions rencontrer sur nos listes de semblables exemples. Mais celui-là ne suffit-il pas pour nous inspirer, avec d'immenses regrets, un sentiment légitime de fierté pour un Lycée où se forment des âmes de cette trempe, et ne devons-nous pas en entretenir soigneusement le souvenir, afin de rappeler à nos élèves quels devoirs les attendent s'ils veulent se rendre dignes de leurs anciens et de leurs maîtres. Certes, nous graverons leurs noms dans le marbre et nous élèverons, si cela nous est permis, un monument qui commémorera leur sacrifice. DUFOR y figurera, à côté de ses collègues qui furent ses émules dans le sacrifice et qui partagent avec lui nos regrets : Edouard

BERTRAND, Joseph MARTY, Xavier ROQUES, Léon REY, entourés de tous ceux qui les suivirent dans la voie glorieuse. Mais la pierre et le marbre sont muets. Il faudrait que chaque année ces noms fussent glorifiés devant les jeunes générations qui se succéderont dans cette maison. On leur ferait comprendre combien elles leur doivent de reconnaissance pour leur avoir permis, au prix de leur vie, de vivre libres dans la France victorieuse ; on leur ferait promettre aussi, si les circonstances l'exigeaient, d'acquitter leur dette en suivant leur exemple. Enfin, ils méditeraient les belles paroles que prononçait, au cours même de la guerre, en déplorant la mort de ses collègues, un des maîtres du Lycée les plus hautement estimés : « S'il y a une culture qui tarit les sources de la vie morale au point de laisser intacte sous le vernis de la science les instincts de la pire barbarie, il existe aussi une culture complète de l'âme où s'harmonisent la science la plus étendue et les plus nobles sentiments. »

Mes chers Camarades, je regrette vivement et vous regrettez avec moi que notre excellent secrétaire général ne soit pas là ce soir pour vous exposer le compte rendu des actes et de la vie de l'Association, pendant la guerre. Notre bon, notre dévoué, notre incomparable COUZI, atteint depuis plus de six mois d'une grave maladie, s'est trouvé dans l'obligation cruelle d'abandonner momentanément ses fonctions. Ce n'est que de loin qu'il lui est permis de veiller encore sur l'œuvre à laquelle depuis quinze ans il a donné le meilleur de son temps et son cœur tout entier ; mais c'est toujours en lui parlant d'elle que les amis qui lui rendent visite ramènent le plus sûrement sur ses lèvres l'aimable sourire que vous connaissez si bien. Il nous reviendra bientôt, nous en avons le ferme espoir, et nous ferons alors trêve à notre deuil pour l'acclamer et fêter sa guérison. Aujourd'hui, le camarade CHALOT, de retour du front, où pendant toute la guerre, engagé volontaire, il a été affecté à des troupes de choc et a gagné la croix de guerre, a bien voulu accepter de dire ce que nous avons fait.

Laissez-moi d'ailleurs vous le dire : nous n'avons tous vécu que pour la guerre. Pendant la première année, alors que la victoire semblait prochaine, votre Conseil a tenu des réunions assez fréquentes. Puis le terme paraissant

s'éloigner de plus en plus et ses membres étant de plus en plus dispersés par la tourmente, les séances se sont faites plus rares. Obsédés par les mêmes préoccupations, nous avons tous un peu vécu comme dans un mauvais rêve, où persistait seul le souci de soulager les misères qui s'accumulaient autour de nous. Ainsi avons-nous apporté le concours le plus large possible aux œuvres nombreuses qui le sollicitaient. Croix-Rouge, Hôpitaux, Mutilés, Fourneaux économiques, Secours national, Reconstitution des pays envahis.

Une part importante a naturellement été réservée à l'une d'entre elles qui nous était particulièrement chère, l'Hôpital complémentaire n° 58 qui fut installé au Lycée pendant deux ans et où le personnel, les professeurs et leurs familles, sans compter les voisins et de nombreuses dames de la ville, ont mis durant de longs mois au service des blessés un dévouement véritablement touchant. M. le Proviseur qui dirigea toutes ces bonnes volontés, pourrait seul, dans ce langage pittoresque que vous connaissez, avec cette chaleur que n'ont jamais pu éteindre ni les graves soucis personnels, ni les deuils qui ne lui ont pas été épargnés, vous dire ce que fut alors notre maison. Je ne sais si dans la passion qui alors l'animait, il n'oublia pas quelquefois (qu'il me pardonne ce blasphème !) ses élèves dispersés et désorientés devant l'invasion de ces Africains turbulents dont il calmait les fureurs enfantines avec une cigarette. Ne vous en a-t-il pas d'ailleurs fait à moitié l'aveu dans ces mots si pleins de cœur : « Chers blessés, soyez bénis ; les meilleures heures de cette année terrible sont celles qu'on vous a consacrées. »

Mes chers Camarades, j'adresse en votre nom et au mien nos remerciements à nos Camarades du Conseil qui m'entourent depuis sept ans. Ce petit groupe que vous aviez placé à votre tête me semble bien être comme l'image, non seulement de l'Association mais aussi du pays tout entier. Deux ont disparu : mort héroïque de René DUFOR ; mort douloureuse de notre vice-président Paul HEMMER, à qui a été refusée la joie de voir se lever le jour de la victoire ; Beaucoup sont allés sur le front où ils ont recueilli, parfois au prix de leur sang, de belles distinctions. Georges LACROIX, gravement blessé, décoré de



27 DECEMBRE 1919

la Légion d'honneur et de la croix de guerre ; Bertrand LAFFORGUE, décoré lui aussi de la Légion d'honneur et de la croix de guerre et nommé médecin principal de 1ère classe ; Jean PLASSARD, lieutenant aviateur, Légion d'honneur et croix de guerre, qui est maintenant pour ses élèves du Lycée de Tarbes un exemple vivant de la bravoure.

Lucien TRIBILLAC, A. CAUBET, Jean BOYER, Robert GARIPUY, Alexandre TAURINES, Félix THILLET, décorés de la croix de guerre.

D'autres que leur âge ou leur santé ont retenus à l'intérieur ont servi dans les hôpitaux ou dans des affectations diverses : Henri BAILLAUD, Camille FORGUES, Georges JAUZION, Pierre LARRIEU, Raymond MARTRES.

Enfin à des œuvres diverses de guerre ont consacré un dévouement méritoire et qui ne s'est jamais démenti nos camarades CEZAR-BRU (pupilles de la Nation) ; SATGÉ, secrétaire général de l'Œuvre des mutilés, et COUZI. Qu'ils soient eux aussi loués pour avoir utilisé les quelques loisirs que leur causaient des tâches professionnelles souvent absorbantes à adoucir le sort de tant de malheureuses victimes !

Nous pouvons, en vérité, le proclamer : ceux que vous aviez élus pour vous représenter pendant la paix ont su pendant la guerre, en faisant leur devoir, travailler au bon renom de notre Association, et se montrèrent ainsi dignes de son choix.

Quelques-uns d'entre eux vont aujourd'hui céder la place à des membres nouveaux. D'après la décision du Conseil ce renouvellement ne portera que sur la série qui aurait dû sortir le 1er janvier 1915. Nous allons perdre ainsi les

Camarades G. BERTRAND, CASTEX, LAPIERRE, MATRES, SATGÉ, à qui j'adresse tous nos regrets, et aussi les Camarades G. LACROIX et L. TRIBILLAC qui nous avaient d'ailleurs déjà été enlevés par les fonctions auxquelles ils ont été récemment appelés, et pour lesquelles je leur exprime toutes nos félicitations.

Lorsque, en 1913, vous m'avez élevé à la présidence de l'Association, j'étais loin de penser que c'était un septennat que les circonstances me réservaient. Je ne vous ai pas alors dissimulé mon insuffisance : je vous ai promis seulement de travailler de mon mieux à la prospérité de l'Association et à l'union de ses membres. Je puis espérer avoir à peu près tenu ma promesse, si j'en juge par la sympathie que vous m'avez toujours témoignée et pour laquelle je ne saurais vous être trop reconnaissant.

Il y a quelques jours, je feuilletais les numéros d'avant-guerre de notre Bulletin, lorsque tout à coup une page retint mon attention. Dans une allocution qu'il vous adressait, un de nos Camarades faisait allusion à certaines dissidences qui s'étaient manifestées parmi nous. Je m'étonnai de le voir appuyer un peu plus qu'il ne semblait nécessaire et j'aurais souhaité qu'en pareille occasion sa main eût été plus légère. Désireux de retrouver son nom, je remontai jusqu'au titre et quelle fut ma surprise de constater que celui qui avait encouru ainsi ma critique, c'était, mes chers Camarades, votre Président, celui qui à cette heure vous fait ses adieux. Que s'était-il donc passé qui, à quelques années de distance, put éveiller ainsi les remords du coupable ? Eh, mon Dieu ! Vous le devinez, la guerre tout simplement ! La guerre qui a changé nos goûts, nos sentiments, nos impressions, nos habitudes, qui a donné à tant de choses leur véritable valeur, nous faisant

à la fois négliger les unes et apprécier davantage les autres, qui a autour de nous renversé tant de cloisons fragiles, tant de paravents, dirai-je, pour ne laisser subsister que les solides murailles à l'abri desquelles nous pourrions nous confier ! J'ai cherché à profiter de cette simple leçon qui peut-être ne sera pas inutile à d'autres que moi et que je traduirai ainsi : Sachons, chers Camarades, être fidèles à nos souvenirs et à nos amitiés ! Sachons dominer les froissements de l'amour propre, les suggestions de l'égoïsme et les récriminations de la vanité. Que des motifs futiles ne triomphent jamais de la bonne camaraderie. Soyons unis !

Louis SAINT-ANGE

De 2014 à 2018, les cérémonies de commémoration de l'armistice du 11 novembre 2018, marquant chacune des cinq années centennaires de la Première Guerre Mondiale, ont vu notre camarade Pierre BRASSENS faire revivre le souvenir et la mémoire de ces années tragiques, qui conduisirent notre continent au bord du gouffre. Ses récits ont permis à nombre d'élèves du collège et lycée de découvrir sous un angle autre que scolaire ce qui devait être la « Der des Der ». Son récit, vibrant et juste, a permis à chacun, élève ou ancien, d'entendre la voix et la perspective d'un homme qui a, lui aussi, connu une guerre mondiale. Nous lui demeurons très reconnaissants de nous avoir apporté son regard, et de nous avoir fait vivre cette mémoire.

Le monument aux morts devant lequel nous nous recueillons chaque année en Salle Ozenne a été inauguré le 13 novembre 1921. 470 noms d'anciens tombés au cours de la Grande Guerre y ont finalement été inscrits par nos prédécesseurs, pour que soit perpétué leur souvenir.

ASSEMBLEE GENERALE, BANQUET D'HIVER

13 décembre 2019



Après la réussite du banquet d'été « deuxième édition » organisé en juin dernier, l'heure est venue de nous retrouver pour un bilan de cette année. Et comme le veut la tradition, l'assemblée générale de notre association se réunira au collège, dans la salle des Actes, ce vendredi 13 décembre 2019 à 18h30 dans la salle des Actes, à l'hôtel de Bernuy (1 rue Gambetta).

Cette assemblée sera suivie par la cérémonie du souvenir, devant le monument aux morts, en salle Ozenne, à 19h30 précises.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Allocution du Président
- Rapport moral du secrétaire général
- Rapport financier
- Rapport du commissaire aux comptes
- Renouvellement partiel des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

Puis nous nous retrouverons au lycée pour notre traditionnel banquet, dans le réfectoire rénové, et aurons le plaisir de retrouver nos amis de WI's TRAITEUR, qui nous proposeront un nouveau buffet dinatoire, à l'instar de ceux qui nous ont régales depuis maintenant dix années.

N'hésitez pas à venir accompagné, ou à faire venir de vos connaissances anciens de Fermat, même s'ils ne sont pas aujourd'hui membres de notre association. Nous les accueillerons avec un grand plaisir.



LES CARNETS DE L'ALTIER



HOMMAGE AUX PERSONNES DISPARUES

L'association a le regret d'annoncer le décès des camarades suivants :

- Pierre BANDET
- Pierre FERREZ
- L'épouse de notre camarade Bernard CAZERES

Nos pensées les accompagnent, et vont à leurs familles.

UN AMI DE L'ALTIER

Nous tenons à remercier notre camarade Jean-Louis BOUDIN, toujours fidèle à notre association, et qui a souhaité apporter une participation particulière pour permettre à cet ALTIER de voir le jour.

N'hésitez pas, à votre tour, de lui rendre visite si vous en avez l'occasion !

ETS J.L. BOUDIN
Matériel Électrique HT-BT
Location-vente
ANCIEN ÉLÈVE
Z.I. de Quilla - 31190 AUTERIVE
Tél. : 05 61 50 08 27 • Fax : 05 61 50 67
Portable : 06 14 49 84 64
Email : jean-louis.boudin@wanadoo.fr

Bulletin n°300 de l'Association des anciens élèves du lycée de Toulouse - Numéro 187 - Novembre 2019

Editeur : L'association des anciens élèves du lycée Pierre de Fermat (1873) - Reconnue d'utilité publique le 17 novembre 1929 - Parvis des Jacobins - BP 7013 - 31068 TOULOUSE Cedex 7

Directeur de la publication : Didier SAINT-PAUL.

Rédacteur en chef : Annie MASSE. Ont participé à ce numéro : Louis ARNAUD, Arnaud BOURET, Charles CROUZILLAC, Pierre FRAYSSE, Marie-Odile RENALIER, Didier SAINT-PAUL, Maryvonne SPIESSER. Ce numéro inclut une reproduction intégrale du discours de l'ancien président Louis SAINT-ANGE.

Photo de couverture : Charles CROUZILLAC

Création : Nelly NOUAL - Graphiste, Webdesigner, Intégrateur - Mail : designelly@gmail.com - site internet : www.graphiste-toulouse.com - Réalisation : Arnaud BOURET

Imprimeur : CDS «Copy Diffusion Service» 5 place du parlement 31000 TOULOUSE - Tél. 05 61 53 85 09 - Fax. 05 61 53 84 62 - Mail : cds.copy@wanadoo.fr

Association des anciens élèves du Lycée Pierre de Fermat. Reproduction même partielle interdite sans autorisation - BNF : 1268-6654 - Dépôt légal : 4ème trimestre 2019.





PRISE DE
RENDEZ-VOUS



CONTACT DIRECT
AVEC VOTRE
CONSEILLER



GESTION DE
VOS COMPTES



DISPONIBLE
SUR TABLETTE
ET MOBILE

MA BANQUE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI PROCHE

.....

____ **Crédit  Mutuel** ____

Toulouse Minimes

108 avenue des minimes - 31200 TOULOUSE

Tél. : 05 34 42 64 00 - Email : 02207@creditmutuel.fr

Le Crédit Mutuel, banque coopérative appartient à ses 7,7 millions de clients sociétaires.

